



Être réalisateur

Par [Claude Jacqueline Herdhuin](#)

Mondialisation.ca, 13 novembre 2008

13 novembre 2008

Région : [Le Canada](#)

Thème: [Histoire, société et culture](#)

Analyses: [LE QUÉBEC](#)

Je m'voyais déjà en haut de l'affiche...

Le cœur léger et le bagage mince

J'étais certain de conquérir les spectateurs

Mais voilà, il me fallait un producteur

Avant de devenir un réalisateur.

Les artistes ont beaucoup fait parler d'eux dernièrement. Ils sont descendus dans la rue, ont organisé des spectacles et écrit des lettres ouvertes. Non par narcissisme, mais pour pouvoir continuer leur métier qui est de faire rêver leurs congénères. M. Harper et son gouvernement n'aiment pas les artistes, ils l'ont prouvé en sabrant dans les programmes d'aide aux artistes et en préférant augmenter leur budget pour la guerre en Afghanistan. Devant cette tôle générale, les réactions du public ont été variées : d'un côté ceux qui pensent que les artistes œuvrent pour leur pays et (même) pour l'humanité et, de l'autre ceux, qui hurlent au scandale devant ces énergumènes en paillettes et smoking qui se plaignent le ventre plein, une coupe de champagne à la main et un petit canapé au caviar dans l'autre.

La vie d'un artiste aujourd'hui, au Québec, est loin des tapis rouges et des feux. Elle se passe en grande partie dans les cuisines. Que vous le croyez ou pas, les artistes sont pauvres. Les chiffres seront certainement plus convaincants que les mots. Les chiffres et les faits.

Francis van den Heuvel et moi travaillons depuis quatre ans sur un projet documentaire intitulé au début Mensonges d'État et aujourd'hui An American Story (Une histoire américaine). Francis en qualité de réalisateur, moi en tant que scénariste, intervieweuse et assistante-réalisatrice. Quatre longues années pour un projet (toujours) d'actualité passionnant, qui a su interpeler et intéresser de nombreuses personnes et personnalités, mais pas le producteur.

Créer au Québec est la chose la plus difficile. Je parle bien sûr de création artistique car si vous décidez de fonder une compagnie de recyclage, il y a de fortes chances que vous trouviez rapidement des fonds et un soutien médiatique. Vous êtes à la mode, le prix Nobel de la paix a bien été octroyé à Al Gore, en 2007. Je n'ai rien contre quiconque travaille pour protéger l'environnement mais, en tant que personnalité politique (vice-président de 1993 à 2001, il s'est présenté aux élections présidentielles de 2000 contre Bush), AL Gore devrait

consacrer son énergie à d'autres causes. L'hégémonie machiavélique de l'Occident, par exemple.

Créer, aujourd'hui au Québec, relève de l'exploit. Vous me direz que la vie d'artiste est difficile partout. Et vous aurez raison. Mais c'est encore plus vrai ici qu'ailleurs. Nous ne sommes qu'une poignée de francophones perdus dans les Amériques... Mais ce qui est pire, c'est le mépris dont nous faisons l'objet. Je ne parle pas du gouvernement Harper (assez d'encre a coulé à ce sujet), je parle des personnes avec lesquelles nous traitons directement : nos producteurs. Certes, il y en a d'honnêtes, de respectueux, de talentueux, qui aiment le cinéma et ceux sans lesquels il n'y aurait pas de films, vos humbles serviteurs réalisateurs et réalisatrices. Mais ils y a les autres (trop nombreux). Ces hommes d'affaires qui, faute de mieux, ont opté pour le cinéma. Pour eux, c'est facile et ça rapporte. Ils se contentent de gérer (plus ou moins bien) les fonds publics et ils ont l'illusion du pouvoir.

Mais revenons aux faits. Un jour, le réalisateur (dans le cas qui nous intéresse, Francis van den Heuvel) a une idée. De cette idée, il veut faire un film. Francis a vingt-cinq ans d'expérience comme monteur et des ambitions. Nombre de monteurs ont sauté le pas avant lui... Alain Resnais, Jacques Doillon, et bien d'autres. Mais pour faire un film, il faut un producteur. Il faut donc, avant toute chose, le persuader que votre idée est bonne. Le producteur, vous explique que cela va être très difficile mais qu'il pourra vous aider si vous changez cela et ceci. Il faut écrire des textes que le producteur approuvera puis soumettra à un télédiffuseur afin d'obtenir une licence. Avec la licence, il ira chez Téléfilm et chez d'autres institutions. Il vous fait comprendre que vous lui devez la vie de votre projet (et la vôtre) et une reconnaissance éternelle. Lui seul sait comment votre projet peut « passer ». Depuis vingt-quatre ans qu'il travaille dans le milieu, il a son carnet d'adresses. Bref, il est dans le secret des Dieux. Cela prend des mois, un an ou plus.

Et pendant ce temps-là, pas de salaire pour notre réalisateur. Un jour la bonne nouvelle arrive : ILS ont accepté, mais il faudrait que vous changiez quelques petites choses, rassurez-vous trois fois rien, juste question de « passer » (pour de bon)... Encore quelques semaines (ou mois) d'attente. Cette fois, ça y est. Votre projet sera financé. Vous osez parler salaire, contrat. Le producteur vous octroie royalement 37 000 dollars comme cachet de réalisateur. Payable par tranches, quand il aura reçu les fonds. Si votre producteur fait partie de ceux qui aiment leur métier et les gens avec lesquels il travaille (il y en a), cette attente ne sera pas trop pénible. Mais Francis van den Heuvel n'a pas eu cette chance. Son producteur a bien d'autres soucis en tête. Francis, le chanceux, gagne un salaire de 37 000 dollars pour quatre ans (dont 15 000 dollars lui sont encore dus), comment ose-t-il se plaindre? Pire encore, il semble heureux et inépuisable. Notre producteur va lui montrer qui est le boss, et met tout en œuvre pour saper le moral de son réalisateur ingrat.

Notre producteur, appelons-le Bingo, ne voit pas d'un très bon œil les tentatives de Francis de comprendre ce qui se passe. Pourquoi ne reçoit-il pas de chèque alors que le télédiffuseur a accepté le montage final? Pourquoi Bingo refuse-t-il de lui montrer le budget? Pourquoi Bingo refuse-t-il (sabote-t-il) une coproduction avec l'étranger et les 60 000 \$ que cela rapporterait au film? Pourquoi... Le réalisateur s'entête, demande des comptes, après tout c'est son film. Bingo voit rouge devant tant d'impertinence. Il utilise sa dernière cartouche : retarder la postproduction du film et par conséquent sa sortie. Plutôt suicidaire pour un producteur. Il prétend qu'il n'y a plus d'argent mais refuse toujours de montrer le budget. Une mise en demeure de payer son cachet au réalisateur, adressée par les avocats de l'ARRQ, n'a pour effet que de redoubler sa rage. Impulsif, il oublie qu'on répond par écrit à un avocat. Il décroche son téléphone, appelle l'avocat et se contente de dire : « Il n'y a

plus d'argent ». Bingo n'est pas à une bourde près. Depuis vingt-quatre ans, il profite de la loi de l'omertà, de son statut de producteur et d'une quasi protection divine.

Il faut comprendre Bingo, vingt-quatre ans de bien-être social de luxe, ça ne se laisse pas tomber comme ça.

Claude Jacqueline Herdhuin

Scénariste, assistante-réalisatrice, auteure

La source originale de cet article est Mondialisation.ca
Copyright © [Claude Jacqueline Herdhuin](#), Mondialisation.ca, 2008

Articles Par : [Claude Jacqueline Herdhuin](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca